



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

À Paris, le 27 octobre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création d'une nouvelle sous-préfecture en Guyane à Saint-Georges de l'Oyapock

Le ministre délégué chargé des outre-mer, Jean-François Carencó a présenté, à la demande du ministre de l'intérieur et des outre-mer, Gérald Darmanin et du Président de la République un décret relatif à l'organisation des services de l'État en Guyane et modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements.

Le décret vient concrétiser la création d'une sous-préfecture à Saint-Georges (Guyane), annoncée par le Président de la République lors de son déplacement à Château-Gontier le 10 octobre 2022, dans le cadre du réarmement de l'État territorial. Pour la première fois depuis de très nombreuses années, une nouvelle sous-préfecture va donc voir le jour en Outre-mer, parallèlement à la réouverture de cinq sous-préfectures dans l'hexagone à Château-Gontier (Mayenne), Clamecy (Nièvre), Montdidier (Somme), Rochechouart (Haute-Vienne) et Nantua (Ain).

La Guyane compte actuellement deux arrondissements dont les chefs-lieux sont situés à Saint-Laurent-du-Maroni et Cayenne, ce dernier étant l'arrondissement chef-lieu. Placé à un carrefour stratégique à la frontière avec le Brésil, l'est de l'arrondissement de Cayenne concentre des enjeux stratégiques en matières de sécurité des personnes et des biens, de lutte contre l'immigration illégale, d'accompagnement des collectivités, de coordination de l'action économique et sociale et d'administration du territoire.

Le décret scinde l'actuel arrondissement de Cayenne afin de créer l'arrondissement de Saint-Georges, composé de la commune éponyme, qui en sera le chef-lieu, ainsi que de Camopi, Ouanary et Régina. Ce nouvel arrondissement couvrira le même périmètre que la communauté de communes de l'Est guyanais et permettra l'implantation des services de l'État, en particulier de la nouvelle sous-préfecture.

Dès le mois de décembre prochain, le ministre délégué chargé des Outre-mer, Jean-François Carencó, se rendra à Saint-Georges.

Contacts presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN,
Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer
Tél : 01 40 07 22 22
sec1.pressecab@interieur.gouv.fr

Cabinet de Jean-François CARENCO,
Ministre chargé des Outre-mer
Tél : 01 53 69 26 74
mompresse@outre-mer.gouv.fr